



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Roumanie

Question écrite n° 3729

Texte de la question

M Paul-Louis Tenaillon attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'équilibre démographique et sur le patrimoine architectural et culturel de la Roumanie. En effet, un « plan de systématisation » élaboré par M Nicolas Ceaucescu, président de la République socialiste roumaine, prévoit de détruire plus de la moitié des villages de ce pays pour regrouper la population dans des centres agro-industriels spécialisés. Ce plan qui doit intervenir dès le début de l'année prochaine porte atteinte non seulement à la population roumaine, mais aussi aux minorités allemandes et hongroises de Transylvanie. Ce type de mesures autoritaires est condamné par l'article 13-1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il semble donc possible pour la Communauté internationale et pour la France en particulier, d'intervenir sur ce point sans risquer l'ingérence. Il lui demande si le Gouvernement français ne pourrait envisager de dénoncer l'autoritarisme de ce plan d'aménagement.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le sait l'honorable parlementaire, le Gouvernement français suit avec la plus grande attention les développements qui surviennent sur le plan intérieur en Roumanie et particulièrement ceux qui concernent la mise en œuvre de la politique de « systématisation » décidée par les autorités de Bucarest. Les travaux prévus par ce plan sont déjà en cours de réalisation et affectent actuellement la population roumaine de zones rurales proches de la capitale. Face à cet état de fait, le Gouvernement français a déjà entrepris, que ce soit dans un cadre bilatéral franco-roumain ou à la conférence CSCE de Vienne ou encore en association avec ses partenaires des Douze, de nombreuses démarches appelant l'attention des autorités roumaines sur les aspects critiquables du point de vue des droits de l'homme que comporte le plan dit de « systématisation » et lui demandant d'y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Tenaillon Paul-Louis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3729

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2766